

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 27 janvier 2026

Convocations adressées le 21 janvier 2026

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9
Nombre de délégués présents : 7 titulaires – 1 suppléant
Nombre de délégués votants : 7

Membres présents :

Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON, Madame Cathy SAVOUREY (visio),
Monsieur Philippe FOURNIÉ (visio), Monsieur Patrick MICHAUD (visio), Madame Cécile
CHEVILLARD, Monsieur Etienne MARTEGOUTTE

Membres excusés : 0

Madame Betsabée HAAS, Monsieur Olivier BEATRIX

Membres suppléants présents non votant:

Monsieur Thibault COULON

Pouvoirs: 0

CS260127-04 – FINANCES - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2026

Monsieur Bruno FENET, Président, donne lecture du rapport suivant :

Conformément à l'article L 5722-1 du Code général des collectivités territoriales, le Comité
syndical doit débattre des orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2026.

En conséquence, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 5722-1,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du débat d'orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2026 sur la
base du rapport de présentation annexé à la présente délibération.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité.